



PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme de bourses s'adresse aux étudiants inscrits à un doctorat en psychologie clinique, en voie de réaliser leur internat ou l'ayant débuté, et qui obtiendront leur diplôme universitaire au plus tard le 31 août 2026, en vue d'exercer la profession de psychologue dans un établissement de santé et de services sociaux visé de Santé Québec.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de bourse vise à :

- Répondre au besoin de main-d'œuvre des établissements de Santé Québec afin d'être en mesure d'offrir les services de psychologie à la population;
- Soutenir les établissements de Santé Québec afin d'améliorer l'attraction, la rétention et la disponibilité de la main-d'œuvre à travailler dans le milieu de la santé;
- Offrir un soutien financier aux étudiants sélectionnés désirant exercer la psychologie dans l'un des établissements de Santé Québec visés.

ÉTABLISSEMENTS VISÉS

L'ensemble des établissements de Santé Québec

ADMISSIBILITÉ

Tous les candidats souhaitant obtenir une bourse doivent :

- Détenir un statut de citoyen canadien ou de résident permanent, et demeurer au Québec;
- Être inscrits à un programme de doctorat en psychologie clinique dans un établissement d'enseignement reconnu par le gouvernement du Québec;
- Avoir complété ou être en voie de compléter les préalables pour accéder à l'internat, ou être en cours de réalisation d'un internat;
- Prévoir obtenir un diplôme de doctorat en psychologie clinique d'ici le 31 août 2026;
- Ne pas avoir à se réinscrire à un trimestre universitaire additionnel après le 31 août 2026;
- Être admissibles à l'obtention d'un permis de pratique à titre de psychologue délivré par l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ);
- Être retenus par un établissement visé à la suite du processus de sélection des candidatures et s'engager à y exercer la profession de psychologue.

Information complémentaire :

- Un candidat ne peut soumettre une demande à plus de deux établissements visés simultanément;
- La priorité sera accordée aux étudiants inscrits au doctorat en psychologie clinique. Toutefois, en cas de disponibilité de bourses résiduelles, celles-ci pourront être attribuées à des étudiants inscrits au doctorat en neuropsychologie;
- La présente bourse peut être combinée à d'autres programmes de bourses du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou d'autres organismes, sans incidence sur les critères d'admissibilité de la bourse destinée aux internes en psychologie. Les années d'engagement liées aux conditions d'octroi de chaque bourse ne sont pas cumulatives.

EXIGENCES LIÉES À LA BOURSE

Le candidat qui obtient la bourse s'engage à :

- Travailler à titre de psychologue dans un établissement visé pour une période minimale de **deux (2) années**;
- Obtenir le diplôme de doctorat en psychologie clinique ainsi que le permis de pratique délivré par l'OPQ;
- Offrir et respecter une disponibilité conforme aux dispositions locales des conventions collectives et adaptée aux besoins de l'établissement avec lequel il a signé une entente, et ce, dès la fin de ses études;
- Fournir les documents suivants :
 - Une preuve de l'obtention du diplôme universitaire au programme de doctorat en psychologie clinique;
 - Un permis délivré par l'OPQ autorisant l'exercice de la profession de psychologue au Québec.

VERSEMENT DE LA BOURSE

L'établissement de santé et de services sociaux de Santé Québec doit transmettre aux boursiers les dates de versement avant le début des paiements. Sauf indication contraire, il doit attendre la confirmation de Santé Québec avant de procéder à la remise des bourses aux étudiants sélectionnés, ce qui peut entraîner certains délais.

EN CAS D'ABANDON OU D'ÉCHEC DES ÉTUDES

Exemples de situations possibles	Effet
Abandon ou échec du programme d'études en cours de formation	Remboursement du total des sommes reçues au moment de l'abandon.
Candidat dont l'établissement d'enseignement désire mettre fin à la formation pour des agissements jugés fautifs	Remboursement du total des sommes reçues au moment de la fin de la formation.
Candidat en formation ou diplômé dont l'établissement de santé et services sociaux ne désire pas retenir les services pour motifs fautifs de la part du candidat	Remboursement des sommes reçues jusqu'au moment de la rupture du contrat.
Candidat dont l'établissement désire mettre fin à la période de probation ou congédiement pendant la période d'engagement	Remboursement du total des sommes reçues jusqu'au moment de la rupture du contrat, au prorata du temps travaillé.
Candidat qui démissionne pendant la période d'engagement	Remboursement des sommes reçues au prorata du temps restant à sa période d'engagement.
Autres cas	Voir l'établissement parrain.

Note : Toute absence de plus de (30) jours prolonge la période d'engagement de l'employé d'une durée équivalent à celle de l'absence



IDENTIFICATION

Nom : _____ Prénom : _____

Citoyenneté canadienne ☐ Oui ☐ Non Statut de résidence permanente ☐ Oui ☐ Non

Adresse : _____ Numéro d'assurance sociale : _____

Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Courriel personnel : _____ Courriel autre : _____
(obligatoire)

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT À FOURNIR DES SERVICES

Je soussigné(e), _____, déclare faire une demande pour l'obtention d'une bourse d'études offerte par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour le diplôme prévu audit programme de bourses. Je déclare que je réussirai mon programme de formation, ainsi que l'examen de l'Ordre le cas échéant, pour lequel j'ai obtenu ma bourse d'études.

Montant de la bourse octroyée pour ce programme :

En recevant la bourse demandée, je m'engage au terme de ma formation, à fournir une disponibilité conforme aux dispositions locales des conventions collectives et adaptée aux besoins de l'établissement de santé et de services sociaux de Santé Québec avec lequel j'ai signé une entente, et ce, pour un minimum de **deux (2) années**.

Si je manque à mon engagement, je m'engage à rembourser à l'établissement de santé et de services sociaux de Santé Québec, selon les modalités prévues, le montant total de la bourse ou la partie de ce montant calculée proportionnellement au temps où je n'aurai pas fourni les services pour lesquels je me suis engagé(e) ou d'un manquement à mon engagement.

PROTECTION ET AUTORISATION D'ÉCHANGE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En remplissant et signant ce formulaire, je consens à ce que Santé Québec recueille mes renseignements personnels pour traiter ma demande de bourse d'études et au suivi de ma période d'engagement. De plus, j'autorise Santé Québec, le MSSS, le ministère de l'Éducation, les établissements d'enseignement reconnus par le gouvernement du Québec, les ordres professionnels concernés ainsi que tout autre organisme impliqué dans le cadre du programme de bourses, à s'échanger mutuellement les renseignements me concernant et dont la communication est nécessaire à l'évaluation, à l'application et au respect de cet engagement.

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE SITUATION PARTICULIÈRE

Je m'engage à aviser l'établissement de santé et de services sociaux de Santé Québec dans les 30 jours de tout changement d'adresse de ma résidence, d'abandon de la formation ou de suspension de celle-ci, et ce, à partir de la date de signature des présentes jusqu'à la fin de la période prévue à mon engagement.

SIGNATURES

Signé à : _____ Le : _____

Signature du candidat: _____

Signature du représentant autorisé de l'établissement de Santé Québec : _____

Nom en lettres moulées

Date